

**AIDE A LA RENOVATION DES FACADES DES  
ENTREPRISES ARTISANALES ET COMMERCIALES  
DE LA METROPOLE DE TOURS**

**LISTE DES PIECES A FOURNIR  
POUR LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION**

- Dossier de demande de subvention complété, daté et signé.
- Devis de moins de 6 mois.
- Bilan comptable de la dernière année ou bilan prévisionnel en cas de création.
- Extrait d'immatriculation au registre national des entreprises ou extrait K-BIS.
- R.I.B.
- Document présentant la situation initiale et la situation après travaux (photos, plan, esquisse, croquis,...).
- Accord d'urbanisme : déclaration préalable (décision de non opposition délivrée par le Maire au nom de la commune et/ou autorisation d'enseigne).
- Accord d'urbanisme : arrêté d'autorisation de travaux au titre de l'accessibilité (si concerné).
- Accord du propriétaire sur les travaux (si locataire des murs) ou titre de propriété des locaux d'exploitation (si propriétaire des murs) ou accord de la copropriété (si propriétaire des murs au sein d'une copropriété).
- Attestation sur l'honneur que le projet ne bénéficie pas d'une aide au titre des CAP (Contrat d'Appui aux Projets) mis en œuvre par la Région Centre Val de Loire.